



CCIAO - 75 rue de l'Assomption, 75016 Paris

CCIAO - 13 rue des yeuses, 34240 Lamalou les bains

Histoire des origines du commerce arménien

L'histoire du commerce et du négoce est pluri millénaire et multi continentale. En effet les arméniens ont toujours été présent commercialement sur toutes les routes maritimes et terrestres sur plusieurs continents. Vous trouverez ci-joint comment ce peuple ancien et bâtisseur ont pu créer des réseaux de communication, commerciaux et de négoce. Le but de cette chambre de commerce est de réactiver les réseaux commerciaux d'antan tenus par des arméniens d'Arménie Occidentale qui se trouvent aujourd'hui hébergés aux quatre coins du monde. Voici quelques extraits de l'histoire du commerce des arméniens : Dans l'Ancien temps entre 4000 ans et 2000 ans avant JC et se trouvant entre l'Est et l'Ouest, l'Arménie était célèbre par sa production métallurgique. L'Arménie exportait des marchandises aux pays voisins et éloignés et soutenait des liaisons commerciales avec plusieurs de ces pays. Sur

Présentation de la CCIAO

(par Narguès AKHAVAN-NIAKI et Vartan KARNIKIAN)

Histoire des origines du commerce arménien	1
Les routes maritimes et terrestres	2
Pour L'Europe les arméniens ces découvreurs et facilitateurs	3
La puissance du réseau commerciale arménien atteint les plus hautes instances politique en Europe	4

différentes matières et produits : le fer, le bronze, le cuivre, l'étain, l'argent, l'or, les chars de combat et les armures. Notamment la métallurgie et la puissante envergure du commerce stimulaient l'apparition de la science sur l'espace, l'astronomie, les mathématiques, l'astrologie, les pétroglyphes (motifs d'écriture), les sculptures et la peinture. Cette période en ses temps reculés fut propice pour que les arméniens affinent leurs génies du commerce et du négoce. Selon l'hypothèse scientifique de l'astronome anglais Ol'kotta le palmier de la priorité dans la division du ciel stellaire dans les constellations appartient "au peuple vivant entre le domaine du mont Massis et la rivière 'Euphrate'".

De la production à la commercialisation

Perses, Grecs et Romains vantent nos mérites et Rabelais nous évoque dans Pantagruel en 1532.

Ces témoignages de relations chrétiennes se retrouvent par exemple en l'Eglise de Germigny-des-Prés dans le département du Loiret, construite par Odo le Messin, bâtisseur arménien, familier de Charlemagne.

Dans la foulée les liens du sang s'officialisent avec les croisades de la foi, Léon de Lusignan, dernier roi d'Arménie, et Charles V qui lui rend hommage. A la "croisée des chemins" le génie du commerce arménien évoqué par Marco Polo au 13e siècle, Joseph Pitton de Tournefort en 1701 et Jean Baptiste Tavernier, grand voyageur, rayonna à tel point que les Arméniens organisaient et géraient le commerce international entre Orient et Occident. D'où leurs facilités d'implantation en France légalisées par le Cardinal de Richelieu et Colbert, ministre du roi.

Leurs écrits témoignent sympathie et intérêt. En Chine et Inde les arméniens étaient très convoités par leurs apports technologiques comme le célèbre colorant arménien «VORDAN KARMIR» — la peinture rouge reçue du ver — répandu dans la vallée du Massis. Elle était exportée dans différents pays du monde, dont l'Inde et la Chine pour colorer leurs soies. Ces derniers utilisent le rouge **Carmin** en signe de bonheur, prospérité et mariage. En Europe elle est connue dans le vocabulaire des peintres comme le carmin. Il y a plus de deux mille ans les marchands arméniens exportaient des onguents et baumes médicinaux en Chine et importaient des soies et porcelaines.

Les routes maritimes et terrestres

Marchand arménien fin XVII^e siècle Amsterdam *Trésor des mesures, poids, nombres et monnaies du monde entier*, de Lucas de Vanand ou Vanandetsi (Amsterdam, 1699), est un guide et un manuel de commerce rédigé à l'intention des marchands arméniens. L'intérêt de cet ouvrage ne vient pas seulement des nombreuses indications qu'il fournit au sujet des poids, mesures, et monnaies en usage dans différents pays, des marchandises transportées, des prix et des taxes en vigueur ; il constitue un témoignage important sur l'extension du commerce arménien à la fin du XVII^e siècle. En dépit de circonstances politiques défavorables, celui-ci connaît en effet un essor exceptionnel à cette époque, s'étendant des comptoirs hollandais des Indes Orientales à l'Europe du Nord, et notamment Amsterdam.

L'un des centres de ce trafic est le faubourg de la

Nouvelle Djulfa, près d'Ispahan, siège de la « Compagnie de commerce des Arméniens de Djulfa ». Cette période est marquée en particulier par l'ouverture de routes nouvelles permettant d'atteindre les Provinces Unies en évitant le territoire ottoman : route d'Astrakhan et Moscou à Arkhangelsk (1667, avec obtention du monopole en Moscovie en 1689) ; de Moscou à Narva (1692) ; de Moscou à Libau (1696). L'ouverture de ces routes est aussi liée aux efforts déployés par la bourgeoisie marchande et le clergé arméniens en vue de l'émancipation politique de leur nation. Sur le plan culturel, des efforts identiques sont à l'origine d'une renaissance progressive qu'illustre, entre autres, l'activité des Éditeurs de Vanand ou Vanandetsi, établis à Amsterdam entre 1685 et 1718, auxquels nous devons la publication du *Trésor*. (source À propos d'un livre arménien publié à Amsterdam en 1699, *Cahiers du monde russe*, 16/2, 1975)



- Plus de 20 siècles d'échanges commerciaux entre les chinois et les arméniens nous ont permis de tisser des liens forts avec l'extrême orient et d'être présent sur la route de la soie et épices.
- L'éminent historien arménien de Venise, le Père Alichan, nous rapporte que les Européens portaient l'habit arménien pour pouvoir voyager en Chine. Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, les relations arméno-chinoises devenaient importantes au point que "le pays de Chine" se trouvait dans la liste des communautés arméniennes dressée par le Catholico Siméon Erévantsi et au point qu'un livre sur la Chine soit imprimé à Trieste. (Source en 1783 un livre de 382 pages, Ludovicos Komtians, Trad. Markar Chahamiriant)

Pour l'Europe les arméniens ces découvreurs et facilitateurs

Le royaume de La Petite-Arménie avait pour villes principales Ayas (Lajazzo), Maméédia ou Msis (Mopseste), Anarzapa, Marasch, Sis, Darson (Tarse), Gor'igos. C'est là que les marchands de l'Aragon, de la Provence, de l'Italie, de Chypre, venaient fréquemment chercher les produits asiatiques que les guerres de Syrie les empêchaient de se procurer à Alexandrie ou à Beyrouth. Des échanges continuels avaient lieu dans les ports et les villes de la Cilicie, devenue l'entrepôt des marchandises transportées d'Europe en Orient ou d'Orient en Europe. Des Génois, des Vénitiens, des Pisans, des Siciliens, des Provençaux, des Aragonais s'établirent dans la Petite-Arménie pour y représenter d'importantes maisons européennes, et quelques-uns obtinrent des privilèges commerciaux dont quatre nous ont été conservés. Ils furent octroyés par Léon III aux Génois, par Ochin aux marchands de Montpellier et par Léon V aux Siciliens. Outre la douane royale, qui avait ses bureaux principaux à Tarse et Aïas, il y avait des offices de douanes érigés en faveur de certains possesseurs de fiefs, et des tarifs détaillés, dont quelques-uns conventionnels. Mais dans aucun cas la franchise totale ou partielle n'exemptait de l'impôt prélevé pour le trésor royal, c.-à-d. du droit régalien. (Maxime Petit). **Règles et déontologies à partir du 12^{ème} siècle les arméniens**



Le Kilikia reproduction d'un navire de commerce datant du XIII^{ème} siècle et appartenant au royaume de Cilicie et navigant sur 7 mers plus d'infos : www.ayasclub.com

instauraient La loi sur la « déclinaison de droits côtiers », très importante pour le développement du commerce de mer, a été adoptée par le royaume de Cilicie comme loi nationale en 1184. La loi obligeait de rendre les cargaisons et les bateaux aux propriétaires, de les aider en cas de naufrage à côté des côtes du royaume, et de ne pas s'approprier les navires, comme c'était la coutume à l'époque en Méditerranée. En 1201, le traité entre le royaume de Cilicie, Venise et Gênes a été signé pour le retour de la cargaison et du bateau naufragé. En 1285, le sultanat égyptien, passe le même traité. Même après la chute du royaume (1375), le commerce maritime s'est poursuivi, dans le monde, sur les bases des colonies arméniennes. Les colonies les plus importantes étaient l'Inde (Madras, Bombay, Calcutta), la Hollande (Amsterdam) et la Crimée (Kafa). A ce propos, pendant longtemps au Moyen-âge (après l'ère Cilicie), les latins appelaient la Crimée l' « Arménie maritime ». Les inscriptions et graffitis arméniens sur les bateaux dans la cathédrale Saint Marc à Venise et un grand nombre d'accords marchands mettent en évidence l'activité maritime des marchands arméniens.

Le pont commercial entre L'Asie et l'Europe

Alors que la présence arménienne dans le sous-continent indien (couvrant actuellement l'Inde, le Pakistan et le Bangladesh) remonterait à l'Antiquité, il est établi historiquement qu'au début du XV^e siècle, des négociants arméniens s'implantèrent dans les principaux centres commerciaux de l'Inde, ceci **bien avant l'arrivée des Européens** (Français, Portugais et Anglais). **Ces Arméniens furent les pionniers du commerce extérieur de l'Inde** avec Venise, Amsterdam, l'Empire ottoman et la Russie.

Au XVI^e siècle, l'empereur Akbar (dont l'épouse était arménienne) ainsi que son successeur, encouragèrent la formation de colonies arméniennes afin d'assurer le développement du commerce. Des communautés sont alors présentes à Agra, Delhi, Surat, Bombai, Calcutta, Dhaka, Chinsurah, Saidabad et Madras.

« Récemment le gouvernement indien a déclaré l'église arménienne de Chennai (Madras) "patrimoine national", et l'Association arménienne de la ville en a la garde. Avec l'ouverture du commerce et le développement économique, qui sait, peut-être des Arméniens reviendront-ils renouer les fils de l'histoire ».

A une extrémité de la nef se trouve un mémorial de pierre au plus remarquable des Arméniens de Madras, Khojah Petrus Woskan, établi en 1723. Son monopole sur les importations lui apporta une immense richesse, dont il avait l'habitude de faire bénéficier les établissements religieux de la ville. Il fit construire le pont de Marmalong, sur le fleuve d'Adayar, pour que les gens puissent se rendre sur le Mont Saint-Thomas. Khojah Petrus perdit tous ses biens quand les Français prirent Madras en 1746. Dupleix offrit de lui restituer ses biens s'il acceptait la protection française. Petrus lui répondit que "La tradition arménienne lui commandait de rester fidèle à ses bienfaiteurs, les Anglais, sur le territoire desquels il avait acquis sa richesse. Quant à ses propriétés, les Français y étaient bienvenus, mais il serait préférable de tout vendre et d'en distribuer le montant aux pauvres ; après tout, le Trésor français, si renommé, ne pouvait pas en être au point d'avoir besoin de son or pour combler ses déficits".

Khodjah Petrus Woskan
Grand marchand arménien
Inde, XVIII^e siècle



La puissance du réseau commerciale arménien atteints les plus hautes

Lettre de Colbert du 16 Octobre 1671, adressée au Président du Parlement de Provence sur la nécessité de donner protection aux marchands arméniens.

Archives Depping, Corresp. Adm. page 470 document cité dans *Ch. D. Tékéian*, p.23 :

« C'est un grand avantage que vous trouviez que les Arméniens abandonnent Livourne et apportent leurs soyes à Marseille. Je vous prie de leur donner toute la protection que l'autorité de votre charge vous permettra et de les garantir contre les chicanes des habitants de la dite ville qui ne connaissent pas en quoi consistait leurs avantages ».



En 1672 **Pascal**, un Arménien ouvre enfin le premier débit de café public parisien à la foire St-Germain. Il se fait aider par un compatriote, un certain **Maliban**, et par un jeune Sicilien, **Procopio**, arrivé deux ans auparavant à Paris pour y chercher fortune et qui se contente, pour le moment, d'un modeste emploi chez Pascal. Celui-ci offre « *l'arôme nouveau* » pour deux sous et demi la tasse à tous ceux qui viennent faire leurs emplettes à la foire.

Hagopdjan de Deritchan 1^{er} consul de Perse à Marseille en 1715, l'un des premiers consulats étrangers en France (Hagopdjan est une forme dérivée du prénom Hagop que nous retrouvons fréquemment à cette époque parmi les Arméniens. Le nom de son père, Deritchan, semble assez rare. Quant à la préposition " di " qui indique ici la filiation, elle est empruntée à l'italien selon un usage fréquent chez les marchands arméniens des XVII^e et XVIII^e siècles. Hagopdjan, riche marchand, fut naturellement choisi pour s'occuper de ce consulat à vocation commerciale. **La puissance du réseau commerciale arménien atteints les plus hautes instances politique en Europe** : L'ambassadeur persan et Hagopdjan restèrent toute l'année à Paris pour la négociation. du traité franco-persan, laquelle était ralentie du fait de la maladie de Louis XIV. L'ambassadeur se trouva rapidement à cours d'argent. Il sollicita 25 à 30 bourses en prêt mais ne trouva aucun prêteur dans la capitale. Il fit alors avec Hagopdjan le voyage à Amsterdam où résidaient de nombreux marchands arméno-persans, qui consentirent au financement de l'ambassade.



L'économie en Artsakh (République du Haut Karabagh)

Monnaie : le dram arménien. Son taux est fixé par le dollar américain.

L'économie d'Artsakh est essentiellement basée sur l'agriculture et la production de produits de consommation alimentaires (miel, vins et alcools, charcuteries, tabac, thé). Il existe une industrie textile, des manufactures de tapis et des menuiseries. La construction est importante ainsi que la production hydroélectrique. Enfin le tourisme semble un secteur potentiellement prometteur.

le PNB a atteint 31 millions de dollars en 2000. Son accroissement annuel est de 10 %.

L'INDUSTRIE

Il existe de nombreuses petites ou grandes entreprises productrices de vin, vodka, eau de vie, farine, pain, pâtisseries, tabac, spiritueux, jus de fruits, conserves de viande, etc. L'industrie du textile est en cours de réhabilitation. Une production locale de matières premières a permis une réduction de coût. Parmi les autres secteurs industriels en développement, il faut noter **la transformation du bois, les industries électronique et radio électronique, la joaillerie et la taille des pierres**

L'AGRICULTURE

Elle se concentre sur la production de blé dur, de raisin, de fruits et de légumes. Le développement intensif de l'élevage et de la production de fourrage va permettre le rétablissement de l'industrie bouchère.

LA PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE

Le site de production d'énergie hydraulique de Sarsang est la plus grande source d'énergie de la RHK. Il a une capacité de 50 MW et produit 90 à 100 millions de kW/h d'énergie par an. Les ressources en eau locales permettent la construction de petites centrales électriques dans pratiquement toutes les régions du Haut-Karabagh.

LA POLITIQUE FISCALE ET LES INVESTISSEMENTS

La politique fiscale étant devenue plus flexible, les conditions sont alors plus favorables pour les investisseurs locaux et étrangers. Des dizaines de sociétés américaines, canadiennes, françaises, italiennes et russes de renom sont aujourd'hui présentes en RHK. Elles investissent dans la production viticole, la transformation des plantes médicinales, la viande, le lait, divers produits agricoles, l'extraction minière, l'orfèvrerie et la taille de diamants.

L'économie en Arménie (Hayastan)

Les principales ressources naturelles d'Arménie sont l'orge, le blé, les pommes de terre et le cuivre. L'Arménie produit également du ciment, des tapis et du vin.

En 2003, le PNB était de 2,62 milliards de dollars (689\$ par habitant).

Echanges Commerciaux

Les principaux clients d'Arménie sont ; dans l'ordre décroissant ; la Belgique, l'Angleterre, l'Israël, la Russie, l'Iran, les Etats-Unis et l'Allemagne.

Ses fournisseurs sont : la Belgique, l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Israël, l'Iran, les Emirats et l'Italie.

Le principal investissement français est celui réalisé par Pernod-Ricard qui a racheté l'usine de brandy d'Erevan, pour 30 M\$. Castel a, pour sa part, repris et rénové la brasserie d'Abovian, pour un investissement de 18 M\$.

L'Arménie, membre du WTO

De 1994 jusqu'en 2001, l'indice de croissance annuelle était supérieur à 10%. Depuis 2003 l'Arménie est un membre à part entière de WTO. L'Arménie a été incluse dans une liste de pays ayant un degré élevé de liberté économique en 2004 occupant le 44e rang au même titre que la France (source : Heritage Foundation /the Wall Street Journal).

L'évaluation a été basée sur 50 indicateurs économiques dans les catégories suivantes : mouvements de capitaux et investissements étrangers, banques et système financier, le monétaire, budget et politiques commerciaux, salaires et prix, interférence d'état dans l'économie, règlements et droits de propriété.



La mission du Centre de Commerce d'Arménie Occidentale (CCIAO)

Les arméniens d'Arménie Occidentale dans le monde entier

Parce qu'aujourd'hui, plus qu'hier encore, faire parti d'un réseau est indispensable pour tisser des liens professionnels.

La mission du CCIAO est de réactiver les réseaux commerciaux d'antan tenus par des arméniens d'Arménie Occidentale qui se trouvent aujourd'hui hébergés aux quatre coins du monde.

Le CCIAO s'emploie non seulement à animer le réseau de ses membres, mais elle-même à entretenir les relations étroites qu'elle a développé avec les instances officielles internationales, les organisations économiques et professionnelles en république d'Arménie et république d'Artsakh, la presse internationale etc.

Vous informer et vous aider

Plate-forme d'informations, le CCIAO met à la disposition de ses adhérents son savoir-faire pour trouver, à la bonne source, le renseignement recherché, défricher les questions difficiles, accompagner certaines démarches. Véritable généraliste, il s'appuie sur un réseau de spécialistes vers lesquels il oriente les dossiers le nécessitant. Les experts du CCIAO sont à votre disposition pour vous apporter toutes les informations générales nécessaires à une bonne compréhension et à une approche sécurisée du marché.

Nous saurons vous conseiller et vous guider efficacement dans vos démarches commerciales (choix de salons, de partenaires locaux,...) ou administratives (douane, transport, certification...).

N'hésitez pas à prendre rendez-vous dans l'un de nos bureaux ou à interroger nos consultants en ligne. Après réception de vos questions ou de votre problématique, nous pourrions si vous le souhaitez vous mettre en relation avec un membre (Expert ou PME) susceptible de vous faire part de son expérience sur des points identiques.

Qui peut adhérer au CCIAO ?

- Toutes les entreprises de tous secteurs confondus.
- Les fédérations et syndicats professionnels.
- Les chambres de commerce et d'industrie.
- Les clubs, Associations privés et publiques....
- Les cabinets d'avocats ou de conseil.

Cette mission revêt cinq aspects étroitement liés :

- Apporter un appui concret aux entreprises, en coopération avec ses partenaires.
- Accueillir et orienter les demandes d'appui des entreprises vers les républiques d'Arménie et d'Artsakh ainsi que vers les arméniens D'Arménie occidentale Hébergés aux quatre coins du monde.
- Constituer un organe de représentation des intérêts d'affaires d'Arméniens d'Arménie Occidentale vers les républiques d'Arménie et d'Artsakh.
- Favoriser les contacts d'affaires entre membres autour d'événements ciblés
- Plus largement, contribuer à toute initiative ou projet de nature à favoriser et développer les échanges économiques et culturels entre les arméniens d'Arménie Occidentale et les républiques d'Arménie et d'Artsakh.

A quoi donne droit l'Adhésion ?

- Elargir ses contacts d'affaires dans un environnement international.
- Bénéficier d'une liste de réductions et avantages qui vous sont offerts par d'autres adhérents du CCIAO. Il s'agit d'une opportunité pour votre Entreprise de bénéficier d'avantages ou de proposer elle-même des services et des produits à tarifs préférentiels.
- Participer aux événements organisés par le CCIAO: petits-déjeuners d'affaires, déjeuners-débats, séminaires, événements culturels et sportifs, soirées « carte de visite »
- Bénéficier de tarifs adhérents sur les services payant du CCIAO.
- Recevoir l'annuaire du CCIAO gratuitement.

Les services du Centre de Commerce et d'Industrie d'Arménie Occidentale (CCIAO)

Concrètement, les prestations et services du CCIAO comportent :

- ✓ La fourniture d'informations économiques, juridiques et fiscales sur le marché européen (introductions, listes d'adresses, documentations...)
- ✓ Un appui pour la recherche de stages ou d'emplois en république d'Arménie, république d'Artsakh et dans les différents pays où sont hébergés les arméniens d'Arménie Occidentale.
- ✓ La mise à disposition de personnels tri ou quadrilingues pour des missions d'interprétariat et traduction
- ✓ L'organisation de séminaires, de symposiums, de petits-déjeuners ou de déjeuners débat sur des sujets d'intérêt commun entre les arméniens d'Arménie Occidentale, la république d'Arménie, la république d'Artsakh.
- ✓ Des manifestations culturelles ou sportives, permettant aux membres de se rencontrer dans un environnement plus large
- ✓ La publication d'un annuaire des membres, mis à jour tous les deux ans
- ✓ La gestion d'un site Internet : www.cciao.org

PRESTATIONS DE SERVICES

	Prix Membre	Prix non membre
Traduction	30,50 €/page	
Interprétariat	300 €/journée	450€/journée
Etude de marché	sur devis	sur devis
Organisation de missions	sur devis	sur devis
Liste d'entreprises simples	50€ + 3€/adresse	75€+5€/adresse
Liste d'entreprises détaillées	100€ + 6€/adresse	150€+10€/adresse
Bannière sur site CCIAO	600 €/an 900 €/an page d'accueil	
Publicité dans l'annuaire	1200 €/demi-page 2000 €/page entière 2800-3500 €/page de couverture	

Validation d'intérêt sur un marché et enquêtes prospect :

- Identification et sélection de prospects intéressants,
- Validation de l'intérêt du prospect en vue d'une rencontre,
- Sondage d'avis de professionnels représentatifs sur le marché visé.

Membre : 250€

Non Membre : 400€

Note d'information sur un marché :

Cette note de synthèse vous apporte des informations générales sur votre secteur d'activités en République d'Arménie, d'Artsakh et dans les différents pays où sont hébergés les arméniens d'Arménie Occidentale. Concurrents présents, relevé de prix si le produit ou le service s'y prêtent, information douane, information certification, salons spécialisés, ...

Membre : 300€

Non Membre : 500€

Service de boîte postale et domiciliation à Erevan et Stepanakert

► Le service de boîte postale :

Frais administratif (dossier, clef, cartes...) : 20 €

	Membre	Non membre
Petite boîte (Particuliers)	90 €/An	130 €/An
Moyenne boîte (Associations)	140 €/An	250 €/An
Grande boîte (Entreprises)	190 €/An	300 €/An

► Pour un service de domiciliation entre Erevan et Stepanakert nous consulter.

Mission de prospection :

L'objectif des missions de prospection menées par les experts du CCIAO est de vous présenter vos premiers partenaires commerciaux.

- Recueil d'informations sur vos produits et sur le marché visé,
- Identification d'opérateurs correspondants à vos cibles,
- Présentation aux contacts locaux de vos produits et/ou de votre projet,
- Rapport d'entretien,
- Organisation de rendez-vous sur 2, 3 ou 4 jours.

Membre : 900€

Non Membre 1100€

Prestations de services pour la promotion et la vie économique de votre entreprise fournies par le CCI d'Arménie Occidentale

Le CCIAO propose à ses membres des prestations exclusives et a négocié des avantages commerciaux sur des biens ou des services fournis par des partenaires. Vous bénéficiez de 14 avantages, en matière de vie économique, de promotion d'entreprise ou de technologies Internet.

Vie économique : 5 avantages

CREDITREFORM

Votre avantage : un accès permanent à la plate-forme de renseignements économiques de Creditreform.

Ne prenez plus de risques commerciaux ! Cette prestation vous donne accès à l'index des faillites, vous apporte des renseignements généraux ainsi qu'un historique économique des entreprises. L'accès à la plate-forme Creditreform s'effectue au moyen de votre identification personnelle CCIAO.

HAYHIMNARK ADDRESSES

Votre avantage : 25 % de rabais sur l'achat de nos adresses. Achetez en ligne les adresses ciblées des entreprises membres, pour des publipostages qualitatifs et nominatifs, sans retours à l'expéditeur !

COFACE @RATING

Votre avantage : un rabais sur l'obtention de la certification. Obtenez la certification internationale « @rating » de Coface, à des conditions préférentielles. Elle saura convaincre vos partenaires arméniens et internationaux de votre capacité à honorer vos engagements commerciaux.

HAYHIMNARK OPPORTUNITEES

Votre avantage : le dépôt gratuit d'une annonce pour les membres (au lieu de 50€...)

La bourse des opportunités d'affaires, pour les entreprises arméniennes de la République d'Arménie, d'Artsakh et dans les différents pays où sont hébergés les arméniens d'Arménie Occidentale et internationale. Vous pouvez y faire part gratuitement d'une requête commerciale (par exemple lors de la recherche d'un sous-traitant) et consulter les annonces publiées.

Avis et accompagnement d'experts :

Vous souhaitez avoir un avis extérieur avisé sur un partenaire potentiel lors d'une opération de commerce avec la République d'Arménie, d'Artsakh et dans les différents pays où sont hébergés les arméniens d'Arménie Occidentale. Vous souhaitez préparer une négociation importante et être accompagné par un expert de la question concernée.

Faites appel au réseau d'experts du CCIAO.

Membre : 500 à 1200 € la journée d'intervention.
Non Membre : 1000 € à 2000 € la journée d'intervention

Bureau relais à Erevan et Stepanakert :

Lors de vos déplacements sur Erevan et Stepanakert nous mettons à votre disposition les services de notre centre d'affaires:

- Une salle de réunion ou un show-room (pour 4 à 20 personnes) pour rencontrer vos clients et partenaires, présenter vos produits, ...
- Un poste de travail équipé avec PC, imprimante et accès Internet, pour garder le contact avec votre bureau et vos clients.

NB : Réservation préalable conseillée – sous réserve de disponibilité.

Membre :	Non Membre :
50 € la ½ journée	80 € la ½ journée
80 € la journée	120 € la journée

Certification de produit :

Information sur les procédures de certification, d'homologation et d'enregistrement.

Obtention de devis des organismes certificateurs dans les différents pays où sont hébergés les arméniens d'Arménie Occidentale et les républiques d'Arménie et d'Artsakh (2 à 4 devis).

Membre : 400€	Non Membre : 550€
---------------	-------------------

Nouvelles technologies pour la promotion et la vie économique de votre entreprise fournies par le CCIAO

Promotion de votre entreprise : 5 avantages

HAYHIMNARK BASE DE DONNEES

Votre avantage : une présence dans notre moteur de recherche.

Le fichier des entreprises du CCIAO est une référence pour de nombreuses sociétés de la République d'Arménie, d'Artsakh et dans les différents pays où sont hébergés les arméniens d'Arménie Occidentale, à la recherche d'un partenaire commercial ou d'un fournisseur spécialisé. Chaque entreprise membre est représentée à travers une fiche descriptive, en arménien occidentale, arménien orientale, français, anglais, russe.

HAYHIMNARK TOP LIENS

Votre avantage : une visibilité accrue dans l'annuaire.

Incitez les visiteurs du CCIAO à découvrir votre site et mettez votre entreprise en évidence lors des requêtes. Faites figurer un lien au sein de notre annuaire professionnel.

HAYHIMNARK LOGO

Votre avantage : une image de marque renforcée.

Hissez vos couleurs ! Ajoutez le logo de votre entreprise à votre fiche d'informations, ainsi qu'un lien vers votre site Web.

HAYHIMNARK E-MAPPING

Votre avantage : une qualité d'accueil améliorée.

Soyez localisable aisément ! Enrichissez votre fiche d'informations avec une carte géographique détaillée.

HAYHIMNARK BANNIERES

Utilisez les bannières du site CCIAO pour votre prochaine campagne de communication en ligne.

Internet et nouvelles technologies : 4 avantages

CONNECTION

Votre avantage : 10 % de rabais annuel.

Surfez moins cher ! Équipez votre entreprise avec une connexion Internet à haut débit de notre partenaire en ADSL ou SDSL.

DOMAINE

Votre avantage : 10 % de rabais annuel.

Réservez votre nom de domaine ! Protégez les noms de vos produits ou de vos marques en enregistrant un domaine en .com, .net, .org, .info, .biz et .name.

HEBERGEMENT

Votre avantage : 10 % de rabais annuel.

Présentez vos activités sur le Net ! Choisissez votre formule d'hébergement avec notre partenaire à des conditions imbattables.

EXTRANET

Votre avantage : un logiciel professionnel en location.

Partagez vos infos ! L'application Work2Gether assure l'échange des informations et des connaissances au sein de votre structure, ainsi qu'avec vos fournisseurs et vos clients.

Exemples et détails de produits et services fournis par le CCIAO

annuaire professionnel de la CCIAO

Top Liens vous apporte trois manières d'améliorer votre promotion au sein de la CCIAO :

une présence forte dans notre annuaire : Top Liens assure une visibilité optimale de votre entreprise dans l'annuaire professionnel, qui comprend une vingtaine de catégories, en relation avec la vie économique et industrielle du pays. Avec l'option Top Liens, votre entreprise figure dans une ou plusieurs branches professionnelles avec des liens directs sur votre site Internet et sur votre fiche de renseignements du CCIAO.

Un classement optimal dans les recherches : Top Liens vous permet de vous distinguer lors d'une recherche de renseignement dans notre base de données des entreprises. Votre raison sociale figurera toujours dans la partie supérieure des résultats (avant les entreprises qui n'ont pas souscrit à Top Liens), ce qui offre une visibilité maximale.

Un enrichissement de votre fiche d'entreprise : votre logo, ainsi qu'un lien direct sur votre site Web, sont visibles sur la fiche de renseignements du CCIAO liée à votre entreprise.

Option E-mapping :

En souscrivant à HAYHIMNARK Top Liens, vous bénéficiez d'un tarif avantageux sur notre offre E-mapping ; elle consiste à ajouter une carte de localisation à votre fiche de renseignements du CCIAO. Vous ne paierez que 50€ par an pour cette prestation, au lieu de 80€.

Coûts et conditions commerciales HAYHIMNARK Top Liens :

300€ /an

350€ avec E-mapping

La souscription de plusieurs options similaires est également possible pour les sociétés, dotées de plusieurs filiales par exemple. Elle permet de bénéficier de rabais intéressants, si l'adresse de facturation est la même. N'hésitez pas à nous consulter, par courrier électronique, à info@cciao.org.

La souscription à l'offre HAYHIMNARK Top Liens est conclue pour une durée de 1 an minimum ; elle est renouvelable par tacite reconduction, sauf résiliation écrite avec un préavis d'un mois avant l'échéance. Cette prestation sera facturée par le CCIAO.

Devenir Membre

Il existe six catégories de cotisation annuelle pour devenir membre.

Toutes les entreprises de tous secteurs confondus (selon la taille de votre entreprise).

Soho, indépendant, personne physique
1 personne : 200 € par an

Entreprise de 2 à 10 personnes : 500 € par an

11 à 50 personnes : 1000 € par an

51 à 100 personnes : 2000 € par an

101 à 200 personnes : 3000 € par an
Au-delà : 4000 € par an

Les fédérations et syndicats professionnels : 1500 € par an

Les chambres de commerce et d'industrie : 1000 € par an

Les clubs, Associations privés et publiques.... : 1000 € par an

Les cabinets d'avocats ou de conseil :
1000 € par an

Membre d'honneur : 5000 € par an

Les membres d'Honneur sont conviés à participer aux réunions de travail du bureau exécutif du CCIAO.

Ils sont consultés et impliqués dans le développement de l'association.